

## V.1.4 Masses d'eau

Source : PLU de Bandrélé, 2011 ; SDAGE 2016-2021 de Mayotte ; Approche géologique et hydrogéologique des ensembles volcaniques de Grande-Terre, BRGM, RP-52193-FR, 2002

### V.1.4.1. Hydrologie

#### ▪ A l'échelle de Mayotte

Le réseau hydrographique de Mayotte est composé de nombreux cours d'eau intermittents, qui marquent fortement le paysage mahorais, et d'une trentaine de rivières plus ou moins pérennes présentant une très grande variabilité des débits (débits très faibles en dehors des épisodes pluvieux) et également répartis sur l'île.

Ces cours d'eau essentiellement localisés au nord, connaissent naturellement des débits irréguliers liés à l'alternance de la saison des pluies et de la saison sèche. La dimension réduite des bassins versants accentue rapidement les variations des débits dans les épisodes pluvieux. Pour les rivières du sud, la diminution des apports est telle en période sèche qu'elle se traduit fréquemment par des assèches, les liaisons avec les eaux souterraines étant très réduites.

Les différences climatiques et la grandeur des bassins versants scindent nettement l'île en deux régions aux régimes hydrologiques bien différents :

- Le Nord, régulièrement arrosé et bénéficiant des châteaux d'eau du Mtapérik et du massif de Dziani Boile, est drainé par de généreuses vallées, les cours d'eau, malgré la faible capacité de rétention des sols volcaniques très altérés, irriguent les versants et les villages par des rivière bordées de ripisylves très fréquentées par les laveuses ;

- Le Sud, moins favorisé par les précipitations, présente des ravinets au régime plus capricieux. De plus, en dehors de quelques vallées privilégiées (Mironi Bé à Dapani et Miro Mouhou à Bandréli), les cours d'eau empruntent un tracé direct et très court, du sommet des crêtes jusqu'au lagon.

Lors de fortes pluies, la faible perméabilité des sols conduit à un important ruissellement des eaux qui entraîne les matières en suspension et les déchets de toutes natures vers le lagon, aggravant ainsi l'envasement du lagon et la coloration des eaux en rouge brûlé. Ce phénomène est encore plus important en zone urbaine où les sols sont totalement imperméabilisés par des matériaux durs (béton, bitume,...).

Par conséquent, Mayotte conserve peu ses eaux d'écoulement, et pour lutter contre les déficits hydriques récurrents, des retenues collinaires ont été mises en place pour stocker les eaux à Combani et à Dzoumogne.

**La gestion de la ressource en eau est délicate à Mayotte du fait qu'elle reste principalement conditionnée par les aléas climatiques et que la demande est croissante. 85% des usages de l'eau sont à caractère domestique, les activités touristiques et industrielles représentant qu'une faible part (moins de 5%). L'augmentation des habitations non réglementées perturbe la résolution des problèmes de qualité et de ressource liés aux facteurs biogéographiques et anthropologiques. Les cours d'eau restent une zone stratégique dans la vie sociale mahoraise : lessive, lavage de voitures, etc. mais aussi irrigation de parcelles défrichées, rejets domestiques, dépôts de déchets, etc.**

La ressource en eau de Mayotte constitue donc un enjeu majeur à prendre en compte dans le cadre de nouveaux projets d'aménagement.

#### ▪ A l'échelle de l'AEE

En prenant l'hypothèse générale que les bassins versants hydrologiques correspondent aux bassins versants hydrogéologiques, la lecture de la carte topographique et l'observation du chevelu hydrographique permettent de distinguer (Figure 32) trois secteurs plus ou moins indépendants :

- Un secteur Nord, délimité par la ligne de crête (Mitra Chirongui) séparant les flancs extenses et internes supposés du massif volcanique. Cette zone inclut les villages de Chirongui et Tsimkoura ;

- Un secteur Centre et Sud, incluant le village de Dapani et tout le bassin versant hydrologique du Mironi Bé. Son chevelu hydrographique (en forme de réseau en parallèle) est importé par rapport à ceux des autres bassins versants de la zone (densité de drainage de 0,9). Ce chevelu hydrographique couvre une grande surface, à l'inverse des ruisseaux des deux autres secteurs dont les superficies de bassin versant sont moindres ;
- Un secteur Est, délimité par la crête de Milina Choungui Kéli et incluant la commune de MTsammoudou dans lequel se situe le site d'étude.



Figure 32 : Délimitation des différents secteurs hydrologiques sur la zone de Dapani-Chirongui (Source : BRGM, Approche géologique et hydrogéologique des ensembles volcaniques de Grande-Terre, 2002)

Au sein du secteur Est, les bassins versants y sont de moindre ampleur mais certains ruisseaux coulent toute l'année avec un débit d'étiage instantané de  $2\text{m}^3/\text{s}$ .

Dans la carrière de trachyte de MTsammoudou, des émergences apparaissent au sein de la formation trachytique saline suivant des fissures sub-horizontales et avec des débits plus faibles suivant des fissures sub-verticales (cf. Figure 23).



**Source 2.2 : Emergences permanentes apparaissant au sein de formations trachytiques saïnes suivant des fissures sub-horizontales et avec des débits plus faibles suivant des fissures sub-verticales**  
**(Source : BRGM, Approche géologique et hydrogéologique des ensembles volcaniques de Grande-Terre, 2002)**

Cependant, l'émergence la plus conséquente se situe à l'interface entre le niveau d'alimentation en eau saine (trachyte). Son débit a été estimé entre 1 à 2 l/s en avril 2002. Il est à noter en amont de cette émergence, une ravine sèche qui prend son origine plus dans les hauteurs, peut-être à partir de coulées de basalte riche en pyroxènes.

#### • A l'échelle du site d'étude

Les eaux superficielles de la commune ne font l'objet d'aucun captage à des fins d'alimentation en eau potable. De petits captages sont utilisés pour abreuver des animaux ou pour l'irrigation de petites parcelles maraîchères.

Aux abords du périmètre immédiat, ne sont recensés que des cours d'eau à écoulement intermittent.

Sur le site de la carrière, un bassin de rétention et de décantation des eaux pluviales récupère les eaux de ruissellement. Quelques talwegs et ravines sont présents. Il s'agit des chemins préférentiels d'écoulement des eaux pluviales, qui rejoignent rapidement la mer saute 800m à l'EST du périmètre immédiat, mais qui peuvent – en fonction du relief – former des poches d'eau stagnante comme ici au Sud du site.

Aux abords du périmètre immédiat, ne sont présents que des cours d'eau à écoulement intermittent qui rejoignent rapidement la mer située 800 m à l'EST.

Sur le site de la carrière, un bassin de rétention et de décantation des eaux pluviales récupère les eaux de ruissellement.

Sur le site d'étude, sont présents des talwegs et petites rivières qui constituent les chemins préférentiels d'écoulement des eaux pluviales. Le relief crée à certains endroits des cuvettes où l'eau stagne.



**Photographie 2 : Bassin de rétention des eaux pluviales sur le site d'étude (en haut) et eau stagnante (en bas) du site d'étude (Source : Visite de site, Janvier 2020)**

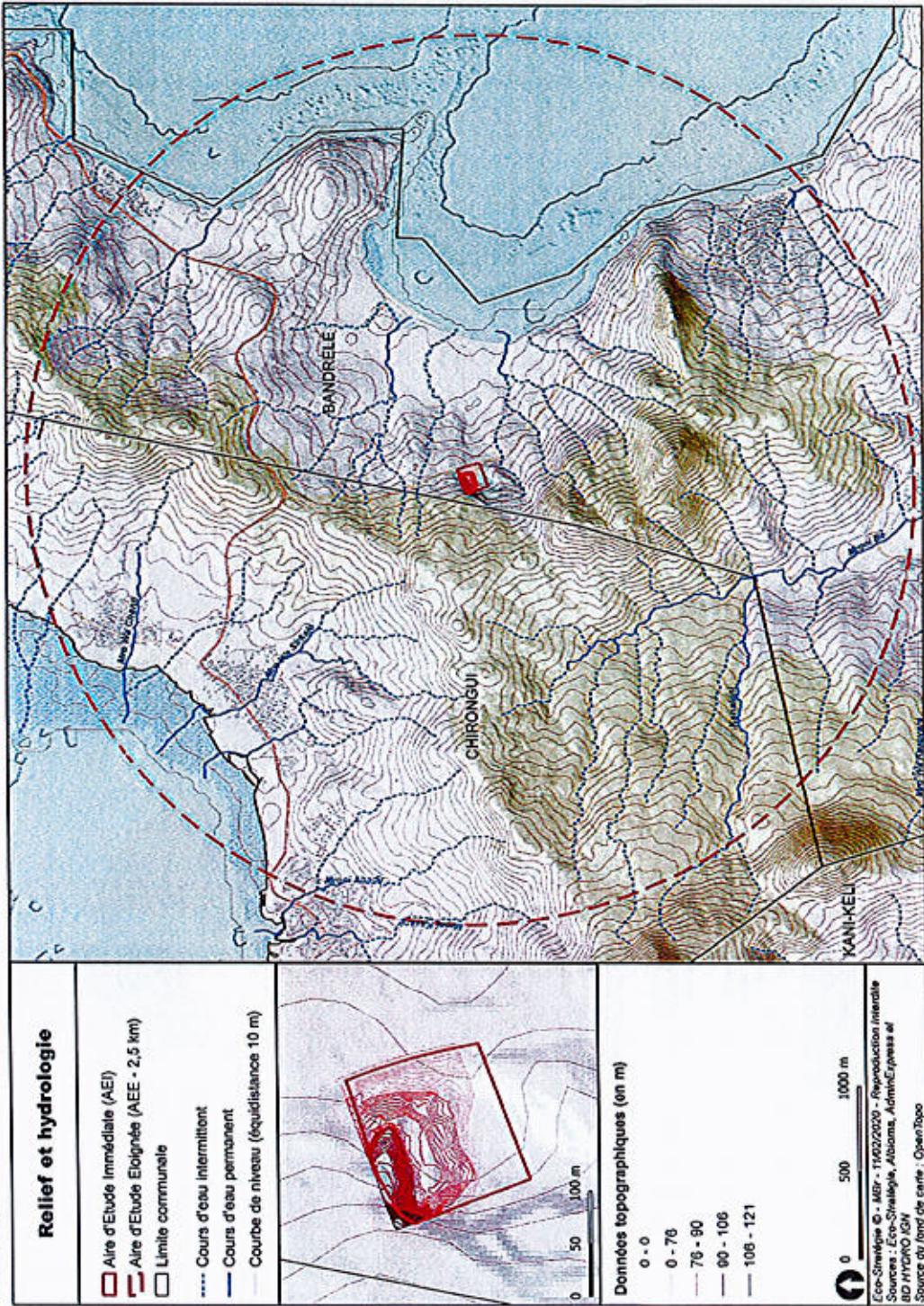


Figure 34 : Relief et hydrologie sur le site d'étude (Source : Eco-Stratégie, 2020)

#### V.1.4.2. Etat des masses d'eau

Source : SDAGE 2016-2021, Atlas des lieux naturels à Mayotte Biodiversité -Domaine, BRGM, 2002.

Source : BRGM, Synthèse hydrogéologique des ensembles volcaniques de Grande-Terre, BRGM, Réf. 52193-FR, 2002

Selon le dernier état des lieux réalisé en 2013, Mayotte compte 26 masses d'eau de surfaces, un lac naturel d'eau douce (Ozan Karhant), 2 retenues collinaires destinées à la production d'eau potable situées à Dzoumogne et Combani, 17 masses d'eau côtière et 6 masses d'eau souterraine. Les rivières pérennes sont essentiellement localisées dans le Nord et le Nord-Ouest de l'île où se concentrent les pluies. En moyenne, 80,0 % des pluies sont enregistrées entre Décembre et Avril.

##### Cours d'eau

Plusieurs ravines se situent à proximité du site d'étude. Cependant, celles-ci n'ont qu'un débit intermittent.

Au sein de l'AEE, au Sud du site d'étude, se trouve le bassin versant de Mt Tamoudou ayant une superficie de 0,7 km<sup>2</sup> avec un thalweg principal de 1,2 km, une drainance de 3,6 km et une altitude maximale de 230 m. Ce bassin versant à une crue décennale de 6,5 m<sup>3</sup>/s et une crue centennale de 14,6 m<sup>3</sup>/s.

##### L'AEE du site d'étude n'est pas concerné par le bassin versant de Mt Tamoudou.

Selon le SDAGE 2016-2021 de Mayotte, la rivière Bé (FRMR25) fait partie d'un des vingt-six cours d'eau identifiés sur l'île pour laquelle des objectifs d'atteinte de bon état environnemental ont été définis.

Son bassin versant dispose d'une superficie de 6,5 km<sup>2</sup> avec un thalweg principal de 4,5 km, une drainance de 35km et une altitude maximale de 594 m. Ce bassin versant, à une crue décennale de 80,2 m<sup>3</sup>/s et une crue centennale de 180,6 m<sup>3</sup>/s. Situé plus au Sud, le site d'étude n'est cependant pas concerné par ce bassin versant.

La rivière Bé subit des pressions significatives qui engendre un état écologique mauvais et donc un état global mauvais. Elle risque de ne pas atteindre la totalité de ses objectifs environnementaux d'ici 2021 ; un report de délais a donc été proposé pour 2027 afin d'atteindre un bon état écologique (cf. Figure 37 et Tableau 3).

Tableau 3 : Objectifs de la rivière Bé (Source : SDAGE 2016-2021)

Code	Nom	Etat 2013		RNARE		Objectif d'état 2021	
		Chimique	Ecologique	Global	2021	Ecologique	Chimique
FRMR25	Rivière Bé	Bon	Mauvais	Mauvais	Risque	Report de délai 2027	Bon

A noter que l'état écologique des masses d'eau de surface est de manière générale assez dégradé surtout pour les cours d'eau. Du fait de l'attribution d'un état biologique « à dire d'expert », l'état écologique de l'ensemble des cours d'eau bénéficie d'un indice de confiance faible.

Un quart des cours d'eau est en bon état écologique, la grande majorité étant qualifiée d'un état écologique mauvais. Les principales pressions s'exercent sur les cours d'eau en mauvais état écologique sont des pressions anthropiques (assainissement, et prélevements pour l'AEP).



Figure 35 : Etat 2013 des masses d'eaux superficielles (Source : SDAGE 2016-2021)

De même, du fait de la non prise en compte des concentrations en Benzotriphénol pétrolyne et Indeno pyrène (valeurs aberrantes sur certaines stations), le niveau de confiance de l'état chimique est très varié sur l'ensemble des cours d'eau.

La rivière Bé (FRMR25) est en état global mauvais dû aux fortes pressions qu'elle subit. Son objectif de bon état écologique global a été reporté à 2027. Bien que située dans l'AEE, elle ne concerne pas le site d'étude.

##### Eaux côtières

Les masses d'eau côtières les plus près du littoral ont un état écologique moyen, les masses d'eau littorales des zones les plus densément peuplées (Mamoudzou, Petite Terre) sont en état écologique meilleur (état biologique et physique chimique).

Le site d'étude est concerné par l'eau côtière FRMC14 dit « Bambou Est côtière » dont l'atteinte du bon état environnemental a été reporté en 2027 (cf. Figure 37 ; Localisation et état des masses d'eau dans l'AEE du site d'étude (Source : Eco-Stratégie, 2020)Figure 22 et Tableau 4). A noter que la FRMC15 dit « Bambou Est lagunaire » est classé en bon état environnemental.

Bien que l'origine précise des pressions les plus importantes soit difficile à déterminer, le délitement ou l'absence de traitement des eaux usées ainsi que l'envasement ou lagon par les apports terrestres issus de l'érosion terrestre sont, selon les experts, les pressions les plus déterminantes.

Tableau 4 : Objectif des eaux côtières (Source : SDAGE 2016-2021)

Code	Nom	Etat 2013		RNARE		Objectif d'état 2021	
		Chimique	Ecologique	Global	2021	Ecologique	Chimique
FRMC14	Bambou Est côtière	Bon	Moyen	Moyen	Risque	Report de délai 2027	Bon
FRMC15	Bambou Est	Bon	Bon	Bon	Déuite	Bon	Bon

**Eau souterraine**

lagonnaire							
------------	--	--	--	--	--	--	--

Les écoulements suivent l'orientation générale de la pente, l'exutoire naturel est souvent le lagon. Ainsi, une attention particulière au ruissellement des eaux vers le lagon devra être apportée.

**La masse d'eau côtière, Bambo Est côteière, située à proximité du site d'étude est dans un état environnemental qualifié de moyen. L'atteinte du bon état environnemental a été décalée en 2027. De manière générale, une attention particulière devra être apportée à la gestion des eaux (eaux pluviales et de ruissellement) afin de ne pas engendrer de pollutions supplémentaires pouvant dégrader l'état du lagon. Bambo Est lagonnaire est quant à elle en état global bon.**

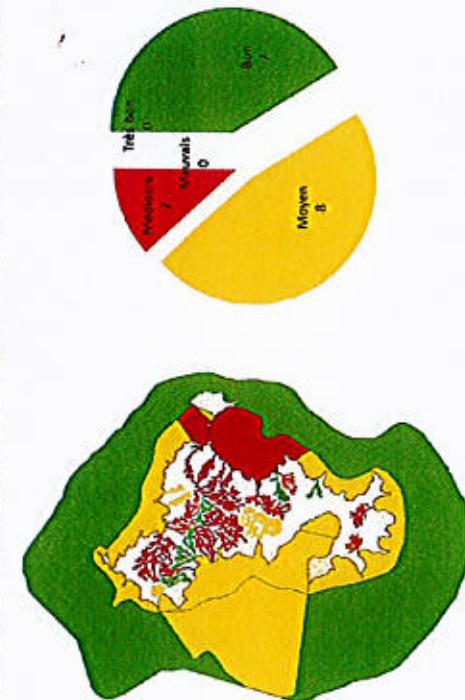


Figure 2.16 : Etat 2008 des masses d'eaux souterraines (Source : SDAGE 2016-2023)

Trois masses d'eau avaient été définies en 2008 :

- plan d'eau naturel : le lac Dziani FRMLO1 (bien que sa surface soit plus faible : 17,5 ha) que les limites officielles DCE,
  - Plans d'eau classées en Masses d'Eau Fortement Modifiées (MEFM) : la retenue de Combal FRMLO2 et la retenue de Dzoumogné FRMLO3.
- Cependant, du fait de la taille de ces plans d'eau<sup>5</sup> et compte-tenu qu'aucun suivi n'a pu être réalisé au cours du cycle de gestion 2010-2015, il a été arrêté par le Comité de Bassin en décembre 2013 que ces masses d'eau plan d'eau ne seront plus dans le référentiel masses d'eau du district hydrographique de Mayotte et que les plans d'eau seront intégrés dans les masses d'eau cours d'eau amont qui les alimentent.

#### V.1.4.3. Exploitation de la ressource en Eau Potable

Source : PLU de Bandrélé, 2011 ; DEAL, Diagnostic et programme d'action sur les 5 captages Grenelle AEP de Mayotte, 2013 ; SDAGE 2016-2021 ; Plan d'urgence eau Mayotte, présentation faite à Mme la Ministre des Outre-Mer le 13 mars 2017 ; Délimitation des aires d'alimentation des captages de la 5ème campagne de forage de Mayotte, BRGM/RP-60/712-FR\_2015

D'après la base de données Eau du BRGM (actualisée en 2014), aucun forage ou captage d'alimentation en eau potable n'est recensé au droit du périmètre immédiat. Ce point a été confirmé après sollicitation de l'ARS Océan Indien.

Les communes de Bandrélé et de Chirongui sont alimentées en eau potable par deux forages éloignés du site :

- Commune de Bandrélé : à l'ouest du centre-ville, à plus de 4 km au nord du périmètre immédiat (code forage : BSS002PPZ2),
- Commune de Chirongui : au nord du centre de Chirongui, à plus de 2 km au nord du périmètre immédiat (code forage : BSS002PPWV)

<sup>5</sup> La Directive Cadre sur l'eau demande la déclARATION de faire les plans d'eau d'une surface minimale de 50 ha.

**Les eaux de ruissellement du périmètre immédiat n'ont donc aucun impact sur ces forages.**